

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ON S'ABONNE.

A Cahors. bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE :

Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES, 25 centimes la ligne

RECLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT

Départ des Correspondances

SERVICE DES POSTES

Arrivée des Correspondances

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	LUNAISONS	DESIGNATION DES ROUTES		DÉSIGNATION DES ROUTES			
					Clôture des chargements	Dernière levée (boite)	Clôture des chargements	Dernière levée (boite)		
22	Jeu.	se Catherine	Montcuq, St-Céré, St-Germain.	☉ D. Q. le 9, à 4 h 2' du mat.	Gramat, Rodez, Labastide, Lacapelle.	7 h. s.	4 h. m.	Assier, Lauzès, St.-Géry, Figeac, Livernon, Rodez, Cabrerets, Castelnau.	6 h. s.	6 h. 45 s.
23	Vendr.	s Victorien		☽ N. L. le 16, à 9 h. 46' du soir.	Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	8 h. 30 m.	Gourdon, Catus, Sarlat.	5 h. 30 s.	6 h. 45 s.
24	Samed.	sartémon évé.	Limogne, Feycelles, Lavergne.	☽ P. Q. le 23 à 1 h. 12' du soir.	Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	9 h. m.	9 h. 13 m.	Gramat, St-Céré, Souillac, Martel, Tulle, Aurillac, Figeac, Vayrac.	5 h. 00 s.	6 h. 45 s.
				☽ P. L. le 1, à 0 h. 2' du mat.	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. s.	10 h. soir.	Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelnau, Cahors.	5 h. 45 s.	6 h. 30 s.
				☽ P. L. le 31, à 4 h. 44' du soir.	Assier, Cabrerets, Lauzès-du-Lot, Périgueux, Livernon, St.-Géry, Castelnau-de-Montrabat.	7 h. s.	9 h. 30 s.	Libos n° 1, Castelnau, Duravel, Agen, Lauzès, Puy-l'Évêque, Villeneuve-sur-Lot.	8 h. 30 m.	8 h. matin.
					Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac, Aurillac.	7 h. s.	10 h. s.	Montauban, Caussade, Toulouse.	5 h. 30 s.	6 h. 45 s.
					Libos n° 1, Agen, Auch, Lurech, Castelnau, Puy-l'Év. Périgueux.	7 h. s.	11 h. s.	Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, la Mide, Bordeaux, Agen.	5 h. 00 s.	6 h. 45 s.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 17 Mars 1866.

BOURSE DE PARIS.

	R ^o 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 15 mars.....	69 65	97 60
Du 16.....	68 75	97 60
Du 17.....	68 62 1/2	97 60

BULLETIN

Le *Moniteur* nous apprend que le chancelier de l'échiquier, M. Gladstone, vient de présenter à la chambre des communes, au nom du gouvernement, le projet de réforme électorale.

En voici les principaux termes, suivant une dépêche de la télégraphie privée :

« Dans le comté, le droit électoral est accordé aux citoyens qui paient un fermage annuel de 14 livres sterling, tandis que, dans le régime actuel, un fermage de 50 livres sterling donne seul ce droit.

« Un dépôt de 50 livres, restant deux ans dans une caisse d'épargne, donne aussi le droit électoral à tout citoyen adulte.

« Pour les villes, le droit électoral est accordé aux citoyens qui paient un loyer annuel sur maison de 7 livres, ainsi qu'à ceux habitant des appartements d'une valeur locative annuelle de 10 livres, sauf le cas d'appartements meublés où la valeur doit être de 20 livres.

« Le projet de réforme aura pour effet de créer 400,000 nouveaux électeurs, dont moitié appartenant à la classe ouvrière, et l'autre moitié appartenant à la classe moyenne.

« Le chancelier de l'échiquier a demandé la seconde lecture du bill pour le 12 avril, et il pense qu'en supposant ce bill approuvé par la chambre des communes, il ne pourra pas arriver avant le milieu de juillet à la chambre des lords.

La réception faite par la chambre des communes à M. Gladstone n'a pas été très enthousiaste. L'opposition l'a écouté dans le plus profond silence. Les applaudissements qu'il a obtenus ne

sont partis que des bancs des radicaux et de la trésorerie. M. Bright était vraiment curieux dans son rôle de champion des radicaux. Le discours de M. Gladstone est une œuvre bien faite au point de vue classique, mais qui a laissé froids ses auditeurs.

La discussion qui a eu lieu ensuite a été remarquable. L'opposition s'est abstenue, mais la mesure du gouvernement a été blâmée par les libéraux et par quelques membres mêmes siégeant aux bancs amis du gouvernement. Le discours le plus sérieux et le plus vraiment fort a été celui de M. Horsman; de tous les points de la chambre il a provoqué des rires et des applaudissements sans nombre. M. Horsman est un des plus spirituels, des plus caustiques orateurs de notre époque; son talent est tout à fait hors ligne.

Il est encore trop tôt pour juger de l'effet produit par le bill dans le pays. Il est probable qu'il sera soutenu par les radicaux; mais combattu par les hommes modérés de tous les partis. Dans une semaine ou deux, nous serons plus à même de connaître le vrai sentiment du pays.

Le *Moniteur prussien* annonce que les ratifications du traité de commerce entre le Zollverein et l'Italie, ont été échangées, le 12 mars, par MM. de Bismark, Montgelas, Hohenthal et Turken d'une part, et par le ministre d'Italie, M. de Barral, d'autre part.

On assure que le ministre des finances de Vienne, a refusé de sanctionner la nomination de M. Weiss comme directeur du Crédit autrichien, par le motif que les fonctions de directeur d'une maison de commerce en gros sont incompatibles avec le poste en question. On annonce que l'Adresse de la Diète hongroise, en réponse au rescrit royal, contiendra la demande d'un ministère particulier et motivera sans doute une crise ministérielle. On considère la démission de M. Majlath comme probable. La position du comte Belcredi, au contraire, semble s'affermir.

Le Sultan vient de ratifier la dernière conven-

tion conclue entre le vice-roi d'Egypte et la Compagnie du canal de Suez.

tion conclue entre le vice-roi d'Egypte et la Compagnie du canal de Suez.

Le président Jonshon a récemment transmis au Congrès un message par lequel il lui donne communication d'une correspondance échangée entre M. Seward et M. de Montholon, au sujet de la participation des Etats-Unis aux conférences ouvertes à Constantinople, pour aviser aux moyens de circonscrire et d'étouffer le choléra dans son foyer primitif. M. Seward propose, après avoir consulté à ce sujet le chirurgien général de l'armée, que deux commissaires soient envoyés en Turquie avec la mission spéciale de prendre part à ces négociations.

La récente déclaration par laquelle l'Empereur Napoléon annonce le projet de retirer de Mexico les troupes françaises dans un certain délai, est un nouveau motif, dit le *Round Table*, pour notre gouvernement de renoncer à l'opposition qu'il a faite jusqu'ici à l'empire mexicain.

L'Empereur n'assigne à ce départ aucune époque déterminée, mais déclare qu'il y procédera aussitôt qu'on aura acquis la certitude que Maximilien est en état de se maintenir par lui-même et sans secours étranger. En pareille matière, une question de temps n'offre qu'un médiocre intérêt : l'essentiel est que désormais on ne peut soupçonner la France de vouloir faire de Mexico une colonie française.

Nous avons déjà insisté sur cette vérité qu'il y a un intérêt français pour les Etats-Unis à ce qu'un gouvernement solide s'établisse au Mexique.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Paris, 14 mars.

CORPS LÉGISLATIF. — Dépôt d'un projet de télégraphie intérieure. M. Larrabure demande de larges réductions sur le budget de la guerre et de la marine.

M. de Saint-Paul critique l'administration financière. M. Vuitry réfute ces critiques. Le paragraphe 8 est adopté. Sur le paragraphe suivant, relatif aux travaux publics a été présenté un amendement de M. Dalloz, sur la nécessité d'améliorer les voies de transport.

Cet amendement a été renvoyé à la commission après plusieurs discours de MM. Rouher et Pouyer-Quertier.

La discussion continue.

d'Isolina me semblaient une invitation à revenir à l'hacienda dans un équipage plus pacifique que celui de filibustier; mais après ce qui s'était passé, je ne me sentis plus le courage de m'y représenter sous aucun prétexte. Il n'était pas vraisemblable que j'y fusse le bienvenu, moi l'associé ou plutôt le supérieur de l'homme qui avait tenté d'ôter la vie à un neveu... à un cousin... Don Ramon avait recommandé « un peu de rudesse; » il avait été obéi et au-delà de ses désirs. Il devait en être bien convaincu. Si je me représentais à l'hacienda, je ne pourrais être que froidement, sinon mal reçu.

Je cherchai quelque justification de ma conduite, mais ne trouvai rien. Je demeurai dans une indécision complète; pendant deux jours, je ne la vis et n'entendis parler d'elle.

Au bout de ce temps arrivèrent des nouvelles du quartier général. Un grand bal devait avoir lieu dans la ville. Cette nouvelle ne me fit aucune impression, car je me souciais peu de la danse en ce moment, et encore moins d'un grand bal, quoique j'eusse aimé l'un et l'autre dans ma première jeunesse.

Je n'aurais même plus pensé à la chose, si je n'avais reçu certains détails complémentaires qui me rendirent le bal attrayant.

Les détails auxquels je fais allusion m'apprent que la fête était organisée sur une grande échelle par les autorités américaines, que le but en était politique; en d'autres mots, qu'elle devait créer des relations amicales entre les vainqueurs et les vaincus, but certainement désirable. On ne devait épargner aucun effort pour y attirer les indigènes et leur montrer que les officiers yankees n'étaient pas aussi « barbares »

Amérique

New-York, 3 mars.

De nombreuses députations promettent au président le concours du pays. Les réponses de M. Johnson, en indiquant son intention de persévérer dans la voie politique où il est entré. — Le Sénat a ratifié, par 29 voix contre 18, la résolution du comité de reconstruction portant que les députés du Sud ne seront pas admis jusqu'à ce que le Congrès ait rendu aux Etats insurgés le droit d'envoyer des représentants. — La nouvelle de la suspension de l'acte d'*habeas corpus* en Irlande, a causé une grande agitation. Une circulaire de Mahoueg ordonne aux fédérés de se préparer à agir immédiatement.

Allemagne

Cassel, 14 mars, soir.

La Chambre vient d'être prorogée à la suite d'une séance secrète dans laquelle elle avait résolu d'émettre un vote de méfiance contre le ministère tout entier, et de demander la mise en accusation de l'ex-ministre de la Justice, M. Pleiser, et du ministre de la Justice actuel, M. Abée. — L'Ordonnance de prorogation est motivée sur une indisposition de l'Electeur.

Egypte

Marseille, 14 mars, soir.

Les journaux de ce soir confirment la nouvelle qu'une quarantaine d'un mois a été établie lundi à Malte, contre les provenances d'Alexandrie. Ils n'expliquent pas les causes de cette mesure. Un de ces journaux parle de la réapparition du Choléra en Egypte. Cependant les dernières feuilles d'Alexandrie, en date du 8 mars, indiquent seulement un total de 16 décès.

Italie

Florence, 15 mars.

Le conseil supérieur de santé a ordonné une quarantaine de 7 jours pour les provenances d'Egypte. Hier, l'anniversaire de la naissance du roi a été célébré avec éclat dans plusieurs villes. A Messine, le théâtre a été illuminé et il y a eu une imposante démonstration aux cris de : Vive le Roi!

Le prince Napoléon est parti, ce matin, pour Lucerne. On assure que le marquis de Caracciolo-Bella est nommé ambassadeur d'Italie à Madrid, M. Emile Visconti serait nommé ambassadeur à Constantinople.

Espagne

Madrid, 14 mars.

La *Epoca*, mentionne un bruit d'après lequel le général Ros de Plans remplacerait le général Dulca dans le poste de capitaine général de la Havane. — Dans ce cas, le général Cordova serait nommé à la place de Ros de Plans, directeur de l'infanterie et le général Messina reprendrait la direction de l'état-major.

Revue des Journaux.

A l'occasion de la discussion relative aux intérêts agricoles, M. A. Vitu présente, dans le *Constitutionnel*, les considérations suivantes :

« Depuis 1851, époque où l'Empereur, alors qu'il était président de la République, a proposé et fait accepter par le pouvoir législatif un dégrèvement de 17 centimes additionnel, au

qu'on affectait de le dire. On savait, ajouta celui qui me donna ces renseignements, que plusieurs familles ayankieados y assisteraient. Ce devait être un bal masqué, pour le rendre plus agréable aux personnes prudentes qui ne désiraient pas y être remarquées.

— Les ayankieados seront là, pensai-je, et elle y viendra...

L'espoir me revint; je résolus de m'y rendre. Dans ma légère garde-robe je trouvais un costume civil très remarquable. Le bal devait avoir lieu la nuit suivante. L'attente était donc courte...

Cependant, le temps me parut long. L'heure sonna enfin. Montant mon bon coursier, je me dirigeai vers la ville, une course rapide de deux heures m'amena au local de la fête; j'y venais assez tard pour me donner l'air fashionable des gens non pressés qui affectent toujours de venir les derniers.

Quand j'entrai dans la grande salle, je vis que la plus grande partie du monde était arrivée et je remarquai partout des groupes de danseurs. L'affaire avait évidemment réussi. On comptait quatre à cinq cents personnes présentes, dont plus de la moitié femmes, comme le lecteur doit le supposer naturellement. Beaucoup portaient des costumes de caractère figurant des paysans tyroliens, des *majas* andalouses, des fiancées bavauroises, des boyards valaques, des sultanes turques et de belles Indiennes chargées de colliers. Un grand nombre s'étaient déguisées avec le disgracieux domino, tandis que d'autres avaient revêtu la toilette ordinaire de soirée. La plupart des dames portaient des masques; quelques-unes cachaient leur visage sous le coquet *reboso topado*, tandis que d'autres avaient simplement gazé leurs char-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 17 mars 1866.

10

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

(Suite)

— Probablement repris-je d'un ton insouciant. Mon compagnon ne se doutait guère de l'intérêt profond, fiévreux, que ses remarques excitaient en moi, et de la difficulté extrême que j'avais à cacher mes émotions.

Je brûlais du désir de lui demander une chose, à savoir si l'un de ces duellistes amoureux avait été favorisé de l'approbation de la dame. J'aurais voulu lui poser cette question; mais la crainte extrême de la réponse m'arrêta. Je demeurai silencieux jusqu'à ce que l'occasion de le faire se fût passée.

Le bruit d'une douzaine de chevaux arrivant rapidement derrière nous interrompit la conversation. Je vis sans surprise que c'étaient Holingsworth et des tirailleurs qui avaient été laissés à l'hacienda.

XII

— Le domino jaune. —

Je passai les deux jours suivants dans une agitation fiévreuse. La conduite d'Holingsworth avait déconcerté mes plans. Les phrases finales du billet

principal de l'impôt foncier, centimes qui étaient perçus au profit de l'Etat, le principal de l'impôt foncier est demeuré, on peut le dire stationnaire. En effet, il n'a augmenté que de 10 millions, et cette augmentation dérive uniquement de l'extension des propriétés bâties, de telle sorte que pas un centime de ces 10 millions de francs n'a été prélevé sur les propriétés rurales.

D'un autre côté, les dépenses locales se sont accrues de 30 millions; il en résulte que les communes et les départements ont repris à leur profit un peu plus que le produit des 27 centimes auxquels l'Etat avait renoncé en 1851.

Mais, en définitive, la totalité de l'impôt foncier, avec toutes ses charges, n'excède aujourd'hui que de 30 millions le total de 1802. Or, en soixante-quatre ans, le produit de la propriété foncière a plus que doublé en France; ce qui revient à dire qu'elle paie aujourd'hui moitié moins d'impôt qu'elle ne payait en 1802.

Le *Monde*, dans sa correspondance florentine, en date du 10 mars, s'attache à amoindrir l'importance de la souscription nationale :

« Si le *Consortio* et le gouvernement étaient une même chose, dit cette feuille, on s'expliquerait qu'on eût imaginé ce moyen pour que le contribuable s'exécutât de meilleure grâce; mais il n'en est rien. Le Gouvernement a si bien gagné la confiance des populations que pour faire arriver l'argent dans ses caisses, il a fallu que le *Consortio* fit une protestation solennelle que les sommes qu'il ramasserait ne seraient jamais, en aucun cas, remises entre les mains d'aucun ministre, et que le *Consortio* n'avait et n'aurait, en aucun temps, rien de commun avec le Gouvernement.

C'est donc bien un nouveau gouvernement en toutes règles qui vient de s'inaugurer dans la péninsule, avec la seule différence au profit de celui-ci, que l'on paie entre ses mains avec enthousiasme et sans défiance, tandis qu'entre les mains de M. Scialoja et de ses agents, on ne délève sa bourse qu'avec infiniment de regret et en grommelant.

On lit dans le *Steele*, sous la signature de M. Léon Plée :

Nos correspondances de Constantinople nous apprennent que les conférences sanitaires relatives au choléra sont très agitées. Les contagionnistes se trouvent là en contact avec les non contagionnistes. La France, qui a provoquée la tenue des conférences, est naturellement pour la contagion, contre laquelle elle veut qu'on prenne des mesures. L'Angleterre, au contraire, de peur que quelques obstacles ne soient opposés à son commerce, déclare ne pas croire à la contagion. Les premières séances ont été fort orageuses et rien encore n'a été arrêté.

M. Eugène Paignon insiste, dans la *Presse*, sur ce fait économique, que les conditions de la richesse sont complètement changées : « Il y a un demi-siècle, la fortune consistait dans la possession de la terre; c'était presque le signe unique; aujourd'hui c'est le contraire; la fortune est dans la possession des capitaux. Or les capitaux ne paient pas suffisamment l'impôt, et l'homme dix fois millionnaire, dont le portefeuille regorge de rentes et de titres mobiliers, peut berner, s'il le veut, le fisc et ses agents. A une société nouvelle, il faut des lois nouvelles. L'impôt est la rémunération des services de l'Etat. Il doit donc être également réparti sur tous les citoyens. « Je ne pense pas, disait Vatban dans sa *dîme royale*.

mes. A mesure que le temps s'écoulait et que le vin, circulait à la ronde, excitait les nerfs de la compagnie, les faces découvertes devenaient plus nombreuses, les masques se détachaient ou étaient enlevés.

Quant aux hommes, un certain nombre d'entre eux portaient aussi des masques; quelques-uns étaient en costume, mais les uniformes prédominaient et donnaient au bal un caractère militaire. Il était assez singulier de voir des officiers mexicains mêlés à cette foule. C'étaient des prisonniers sur parole, dont les brillants uniformes à la mode française contrastaient avec les habits bleus des conquérants. La présence de ces prisonniers, dans tout l'éclat de leurs galons d'or, n'était pas exactement de bon goût, mais l'attrait du plaisir est souvent plus fort que la logique. Les pauvres gens! s'ils n'eussent consulté que les règles de l'étiquette, ils n'auraient pas été là; mais ils étaient sans doute aussi désireux d'agiter leurs jambes au son de la musique que le plus gai de leurs vainqueurs. En réalité, dans ce genre de rivalité, ils dépassaient de beaucoup ces derniers.

Je consacrai peu de temps à observer ces particularités; une seule idée me préoccupait, celle de trouver Isolinas de Vargas, — tâche peu aisée dans une telle multitude de masques. Elle n'était point parmi les dames qui avaient le visage découvert. Je les eus bientôt toutes regardées. Il ne me fallait pas un long examen pour la reconnaître. Présente, elle devait figurer parmi les masques, et j'observai minutieusement les dames déguisées et les dominos. J'avais peu d'espoir de la trouver, mais je m'encourageai à la pensée qu'ayant moi-même la figure découverte, elle pouvait, elle, me reconnaître.

qu'on trouve de la difficulté à constater des revenus, si on veut bien s'y appliquer.... Tandis que les revenus mobiliers sont à peu près fixes, rien n'est mobile comme les revenus des domaines et des terres, rien n'est plus incertain que la marche ascendante ou descendante de leurs profits, et cependant, l'impôt foncier est invariable. La terre vient de jeter un cri de détresse, espérons qu'il sera entendu.»

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles du jour.

LE CAMP DE CHALONS. — Il paraît définitivement arrêté que, cette année, le camp de Chalons sera composé des troupes de la garde impériale. En effet, le maréchal commandant la garde a déjà fixé au 14 ou 15 mars le départ pour chaque régiment, d'un détachement composé d'un officier, un sergent, un caporal et 15 soldats, chargés d'aller préparer au camp de Chalons la culture des jardins qui y sont réservés aux troupes pendant leur séjour.

Une étrange nouvelle nous arrive de St-Petersbourg le loto, oui, l'humble et modeste loto, est prohibé dans les clubs et autres établissements publics où ce jeu avait cessé d'être innocent. Il est vrai qu'il y a loto et loto. Le loto russe, ou pour mieux dire le domino-loto, équivalant à nos jeux de hasard les plus dangereux. Il s'y est perdu des sommes considérables, au détriment surtout des petits employés, des marchands et des artistes, tous gens peu fortunés, mais passionnés pour le jeu.

Les *Travailleurs de la mer*, de Victor Hugo, 3 volumes in-8°, ont paru lundi à la librairie internationale. Voici la dédicace et la préface de cette œuvre :

DÉDICACE.

Je dédie ce livre au rocher d'hospitalité et de liberté, à ce coin de vieille terre normande où vit le noble petit peuple de la mer, à l'île de Guernesey, sévère et douce, mon asile actuel, mon tombeau probable. V. H.

PRÉFACE.

La religion, la société, la nature, telles sont les trois luttes de l'homme. Ces trois luttes sont en même temps ses trois besoins; il faut qu'il croie, de là le temple; il faut qu'il crée, de là la cité; il faut qu'il vive, de là la charue et le navire. Mais ces trois solutions contiennent trois guerres. La mystérieuse difficulté de la vie sort de toutes les trois. L'homme a affaire à l'obstacle sous la forme superstition, sous la forme préjugé et sous la forme élément. Un triple ananké pèse sur nous, l'ananké des dogmes, l'ananké des lois, l'ananké des choses. Dans *Notre-Dame-de-Paris*, l'auteur a dénoncé le premier; dans les *Misérables*, il a signalé le second; dans ce livre, il indique le troisième.

A ces trois fatalités qui enveloppent l'homme se mêle la fatalité intérieure, l'ananké-suprême, le cœur humain. VICTOR HUGO.

Demain dimanche, seront connus sur l'hypodrome de Vincennes le prix de la *Tourelle*, 3,000 fr.; le prix de l'*Empereur*, 10,000 fr.; le prix du *Donjon*, 3,000 fr.

Les travaux préparatoires des grands concours, pour les prix de Rome ont lieu en ce moment au Palais des Beaux-Arts, avec le plus admirable entrain. C'est le 20 de ce mois que les jeunes architectes vont entrer en loges pour 117 jours. Les graveurs en médailles et pierres fines entreront en loges le 14 avril. Les

Au bout d'une demi-heure de recherches vaines, cet espoir aussi s'évanouit, et, chose étrange, je commençai à souhaiter qu'elle ne fût pas là.

Si elle est présente, me disais-je, elle doit m'avoir vu, et elle n'a pas daigné m'accorder quelque attention.

Un sentiment de tristesse accompagna cette réflexion.

Je me jetai sur un siège et m'efforçai de paraître indifférent, quoique je fusse loin de l'être et que j'examinasse toujours aussi avidement les beaux masques. Ça et là une tournure ou une tête distinguées me donnaient un peu d'espoir; mais quand ces femmes s'approchaient assez près de moi pour me voir et qu'elles passaient outre sans me donner la moindre marque d'intérêt, j'aimais à croire qu'aucune d'elles n'était Isolinas.

Enfin passa sous mes yeux un masque dont les allures étaient si exceptionnellement gracieuses, que même un affreux domino jaune ne pouvait les dissimuler. A cette vue mon cœur battit avec force; je m'imaginai fermement que ce domino jaune était Isolina de Vargas.

Elle valsait avec un jeune officier de dragons; quand ils passèrent devant moi, je me levai et je m'approchai du cercle de la danse pour mieux les observer.

Quand ils passèrent une seconde fois, je crus que la dame me regardait à travers son masque; je crus même la voir tressaillir. J'étais presque sûr que c'était Isolina!

J'éprouvai alors un sentiment de jalousie. Le jeune officier, l'un des plus élégants commissaires de la

peintres d'histoire le 27 du même mois, et les sculpteurs le 9 mai. — Quant aux graveurs en taille-douce entrés en loge, par exception, le 26 décembre dernier, ils en sortiront le 10 du mois prochain. — Tout annonce qu'une grande et salutaire révolution est en train de s'opérer à notre Ecole des Beaux-Arts.

Les artistes parisiens et étrangers ont commencé dès le 10 de faire porter au palais des Champs-Élysées les œuvres qu'ils désirent voir à la prochaine exposition des beaux arts dont l'ouverture aura lieu comme d'habitude, le 1^{er} mai. Toute la matière les tableaux, les dessins, les morceaux de sculpture arrivaient en grand nombre. Le bureau de réception de ces ouvrages sera clos le mardi 20 mars au soir.

Aujourd'hui a eu lieu le tirage des obligations de l'emprunt de 1865 de la ville de Paris. Le lot de 150,000 fr. a été gagné par M. Hilbert, de Neuilly.

Le prince Impérial est entré, hier, 16 mars, dans sa 11^e année.

Pour extrait A. Laytou

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS

Suite de la conférence de M. GUÉRILLOT.

Jusqu'ici nous avons vu les animaux élevés par Pythagore à la dignité d'anges déchus, de parents et d'ancêtres du genre humain, ravalés par Descartes, au rang de pures machines et réduits par Saint Thomas à n'avoir qu'un instinct ou âme sensitive qui n'est ni corps ni esprit, qui est inséparable de leurs organes et qui périt avec eux.

Nous croyons avoir suffisamment développé les raisons qui nous empêchent d'admettre aucune de ces trois opinions; mais avant de terminer cette discussion, il nous semble que nous devons dire quelques mots d'un quatrième système qui est celui des sceptiques et des matérialistes de tous les temps. Nous voulons parler d'une conception qui consiste à mettre la bête au niveau de l'homme afin de faire descendre l'homme au niveau de la bête.

Cette théorie est professée au seizième siècle par Michel Montaigne et au dix-huitième par Helvétius. C'est un plaisir de voir le célèbre auteur des essais faire raisonner son oie qui, se promenant dans sa basse-cour, se dit à elle-même que tout est fait pour elle, que c'est pour elle que le soleil se lève et se couche; que la terre ne produit ses fruits que pour la nourrir, que la maison n'est faite que pour la loger; que l'homme même est fait pour prendre soin d'elle, et que si enfin il égorge quelquefois des oies, aussi fait-il bien son semblable.

Quant à Helvétius, dans son livre de l'esprit qui eut de la vogue, bien que Voltaire ait dit avec malice que l'auteur n'était pas assez plein de son sujet, il a soutenu que la bête était conformée comme nous, et l'homme conformé comme la bête, nous serions des animaux et les animaux seraient des hommes. Si nos jambes et nos bras, dit-il, se terminaient en sabots et si les chevaux avaient des mains, nous galopierions dans les champs et les chevaux bâtraient des villes et feraient des livres et des lois. Comme si le sabot faisait l'animal; comme si la main faisait l'homme!

L'orang-outang et le singe avec leurs mains sont-ils plus avancés que le bœuf pour réfléchir, comparer et entendre les choses de l'ordre supérieur? Le perroquet parle, mais il ne comprend pas ce qu'il dit. A ce système qui tend à dégrader l'homme sans aucun profit pour l'animal nous ne ferons pas l'honneur d'une réfutation en règle; il se réfute assez par lui-même. Nous aimons mieux revenir à la touchante sollicitude de Malebranche au sujet des souffrances de l'animal et rassurer, autant que nous le pourrions, les âmes compatissantes qui seraient tentées de gémir sur le sort de ces pauvres bêtes. Nous leurs dirons qu'on n'est jamais bien à plaindre, quand on échappe aux souffrances morales; ce n'est pas du corps, c'est du cœur que viennent les plus profonds déchirements.

On dit des gens qui ne sentent rien et dont la vie est absorbée par les sensations matérielles, qu'ils sont plus heureux que d'autres. Eh bien! à peu d'exceptions près, les animaux ne peuvent souffrir que par

fête, était, malgré son manque bien connu d'esprit, le bienvenu auprès des dames. Elle semblait fort satisfaite de son partenaire, ce qui me mettait au supplice. Je ne fus un peu soulagé que lorsque la musique cessa avec la valse.

Le cercle se rompit, les valseurs se répandirent dans différentes directions, mais mes yeux ne suivirent que l'officier de dragons et sa partenaire. Il la conduisit à un siège, s'assit à côté d'elle, et tous deux parurent engager une conversation animée et intéressante.

Oubliant toute politesse, jaloux comme un tigre, je m'approchai pour les entendre de près. Ils parlaient à voix si basse, que je ne compris presque rien. Cependant, je m'aperçus que le petit-maitre cajolait sa partenaire et la suppliait d'ôter son masque. La voix qui répondait était certainement celle d'Isolina!

Furieux, j'allais peut-être lui arracher moi-même le masque, quand ce mouvement indiscret devint inutile, car, à la prière du cavalier, elle déposa bientôt son masque d'une main complaisante.

Ombre de l'enfer! que vis-je! elle était noire, — une négresse! Elle avait la couleur de l'ébène, de grosses lèvres, des joues hautes et osseuses, et une rangée de boucles de cheveux crépus qui pendaient sur son front luisant.

Mon étonnement, quoique peut-être d'une nature plus agréable, ne fut pas plus grand que celui du lieutenant de dragons, qui, soit dit entre parenthèses, en véritable Yankee méridional, abhorrait les noirs.

A la vue de la face de sa partenaire, à qui il avait prodigué tant de galanteries, il tressaillit comme si une bombe eût sifflé à ses oreilles. Après avoir mur-

le corps, et cette condition empêche que leur destin soit très attendrissant. L'existence est pour eux un bien, et ce qui le prouve, c'est que leur industrie apparaît surtout dans la poursuite des moyens de conservation. Or, c'est Dieu qui leur a donné ce bien; il ne le leur devait pas. Il y a pour les bêtes certaines privations et certains maux qui tiennent aux lois générales de la nature; faut-il que le Créateur suspende ces lois pour le plus grand plaisir du chien ou du cheval? Dans une existence qui ne se compose que d'appétits à satisfaire et d'appétits dont la satisfaction est facile, est-on bien sûr que la souffrance tienne plus de place que le contentement? N'est-il pas vrai, au contraire, que le mal s'y trouve promptement oublié et réparé, et que les sensations agréables finissent toujours par l'emporter? Je suis persuadé que si, par un miracle, les animaux pouvaient un moment prendre la parole, ils se déclareraient satisfaits d'exister. C'est assez pour la bonté de Dieu. Et d'ailleurs, quand même nous apercevions dans la création quelque chose qui nous paraîtrait compromettre la bonté divine, nous ne devrions nous en prendre qu'à notre ignorance. Il y a dans le monde une continuelle et immense destruction qui tourne au profit d'une continuelle et immense conservation, et lorsque des ruines passagères concourent à un bien permanent et à un grand bien, les voies de la providence sont justifiées.

Nous touchons enfin au terme de cette discussion que nous avons fait tous nos efforts pour abréger et qui, bien malgré nous, a encore été un peu longue. Il ne nous reste plus qu'à rechercher ce que devient après la mort cette âme que nous accordons aux animaux ou plutôt que l'évidence des faits leur assigne. Il n'y a pas lieu d'en être embarrassé; car nous n'en sommes plus à croire, comme on l'a dit pendant si longtemps et comme Chateaubriand l'enseignait encore dans son *Génie du Christianisme*, que l'âme ne doit fonder ses espérances immortelles que sur la simplicité de sa nature qui échappe à toute décomposition.

Nous comprenons trop bien que Dieu dans sa toute-puissance peut anéantir tous les êtres qu'il a créés, qu'ils soient composés ou simples; nous savons aussi par une expérience bien communément dite, tout en continuant à exister, peut perdre le sentiment et la pensée et n'être plus rien pour elle-même ce qui équivalait à l'anéantissement; nous croyons enfin qu'une âme peut ne plus se souvenir de ce qu'elle a été dans une vie antérieure et animer un corps nouveau avec des facultés nouvelles, ce qui est bien loin de constituer l'immortalité que nous espérons. Un seul motif nourrit et légitime cette sublime espérance; c'est que Dieu est juste et bon et que sa justice et sa bonté sont pour les êtres moraux des promesses infaillibles. Mais l'animal, privé de raison et ne pouvant ni mériter ni démériter, n'a rien à démêler avec la justice et avec la bonté divines et dès-lors son âme ne saurait avoir les mêmes destinées que la nôtre. Ainsi rassurons-nous et ne craignons pas une assimilation injurieuse. Que l'âme des animaux survive à la dissolution de leurs organes ou qu'elle soit anéantie, peu importe; que Dieu la supprime tout-à-fait ou qu'il permette qu'elle contribue, comme les divers éléments de leurs corps, à la formation de nouvelles organisations vivantes, cette prolongation d'existence ne ressemble en rien à nos destinées futures, puisqu'elle ne repose pas sur les mêmes principes et qu'elle n'implique aucun souvenir d'une vie antérieure. Leurs âmes subsisteraient de même que subsistent les atomes, et, comme elles n'ont ni vice ni vertu, il n'y aurait pas à s'occuper pour elles d'une immortalité heureuse ou malheureuse: l'état vrai de leur situation après la mort de l'animal serait le secret de Dieu.

Il y a environ un siècle qu'un jésuite, le Père Bougeant, homme d'imagination et d'esprit, s'avisait d'une explication assez originale pour que nous ne la passions sans silence. Il suppose que le corps des animaux est habité par les esprits rebelles que la justice divine précipita du ciel; d'après son système, lorsqu'une bête meurt, l'esprit passe dans une autre bête et ces métamorphoses et ces migrations dureront jusqu'au jugement dernier, où les démons seront livrés aux tourments de l'enfer. L'intelligence des démons étant supérieure à celle des hommes, vous vous étonnez que les bêtes n'accomplissent pas de plus grandes œuvres que nous-mêmes; mais le jésuite organon vous répond que les esprits, ainsi liés aux bêtes les plus grossières, sont comme des captifs dont le génie ne peut plus se déployer; ils sont frappés de dégradation et condamnés à un cercle étroit d'actes ordinaires. Tout ce qu'ils souffrent est mérité. L'existence des animaux perdus et rusés, malfaisants et féroces se trouve ainsi expliquée. Les colombes et les

muré une froide excuse, il se leva avec une gauche-rie marquée, partit précipitamment et se cacha tout confus dans la foule!

La dame noire mortifiée — comme je présumais qu'elle devait l'être — remit en hâte son masque, quitta son siège et se glissa loin de la scène de son humiliation.

Je la regardai avec un sentiment de curiosité mêlé de pitié; elle franchit seule la porte, évidemment avec l'intention de quitter le bal.

Je conjecturai du moins qu'elle était partie, parce que son domino, mis en évidence par sa teinte jaune très-prononcée, ne parut plus parmi les masques.

(La suite au prochain numéro.)

DÉMONÉTISATION

des pièces de 20 et de 50 centimes.

(Loi du 25 mai 1864.)

Avis important.

Nous sommes à l'époque du solde des contributions de toute nature, les redevables sont engagés de nouveau à verser dans les caisses publiques, les pièces de 20 et de 50 centimes dont le retrait est prescrit par la loi du 25 mai.

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.
L'AVENIR NATIONAL
JOURNAL DU SOIR
Rédacteur en chef : A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la *Presse*.

agneaux ne laisseraient pas d'être un peu gênants pour ce système, et si des esprits les habitent, ce seraient de bien bons diables.

Nous avons donc raison de dire en commençant que la question de savoir si les animaux ont une âme touche de très près au dogme de la spiritualité de l'âme et à celui de la vie future; car si vous leur refusez une âme, à l'exemple de Descartes, ou si vous ne leur accordez qu'une âme sensitive et périssable comme le corps, ainsi que le veut Saint-Thomas, vous mettez évidemment en péril l'existence d'un principe spirituel dans l'homme et par suite le caractère impérissable de la personne humaine. Soyons donc équitables envers les bêtes, afin qu'on ne soit envers nous, et ne croyons pas nous élever en les faisant descendre plus bas que Dieu ne les a mises. Ce n'est pas tout. Notre conviction à cet égard ne doit pas se renfermer entre les limites étroites d'une opinion purement spéculative et stérile dans la pratique. Inspirons-nous plutôt du profond sentiment d'humanité qui respire dans un discours pythagoricien éloquentement interprété par J.-J. Rousseau:

« Tu me demandes, disait le bon Plutarque, pourquoi Pythagore s'abstenait de manger de la chair des bêtes; mais moi je te demande au contraire quel courage d'homme eut le premier qui approcha de sa bouche une chair meurtrie, qui brisa de sa dent les os d'une bête expirante, qui fit servir devant lui des corps morts, des cadavres, et englobait dans son estomac des membres qui, le moment d'après, bélaient, mugissaient, marchaient et voyaient. Comment sa main put-elle enfoncer un fer dans le cœur d'un être sensible? Comment ses yeux purent-ils supporter un meurtre? Comment put-il voir saigner, écorcher, démembrer un pauvre animal sans défense? Comment put-il supporter l'aspect des chairs pantelantes? Comment leur odeur ne lui fit-elle pas soulever le cœur? Comment ne fut-il pas dégoûté, repoussé, saisi d'horreur, quand il vit à manier l'ordure de ces blessures, à nettoyer le sang noir et figé qui les couvrait?

Les peaux rampaient sur la terre écorchées.
Les chairs au feu mugissaient embrochées;
L'homme ne put les manger sans frémir,
Et dans son sein les entendit gémir.

« Voilà ce qu'il dut imaginer et sentir la première fois qu'il surmonta la nature pour faire cet horrible repas, la première fois qu'il eut faim d'une bête en vie, qu'il voulut se nourrir d'un animal qui paisait encore, et qu'il dit comment il fallait égorger, dépecer, cuire la brebis qui lui léchait les mains. C'est de ceux qui commencent ces cruels festins, et non de ceux qui les quittent, qu'on a lieu de s'étonner; en core ces premiers-là pourraient ils justifier leur barbarie par des excuses qui manquent à la nôtre et dont le défaut nous rend cent fois plus barbares qu'eux. »

Nous ne dissimulerons pas l'exagération dont ces lignes sont empreintes; nous n'ignorons pas que l'homme est naturellement omnivore et par conséquent carnivore, qu'une nourriture exclusivement végétale ne saurait lui suffire; mais enfin ce n'est pas une raison pour faire souffrir inutilement les animaux, ni surtout pour maltraiter sans nécessité et dans un accès de colère aveugle ceux qui le servent et qui sont souvent ses domestiques les plus zélés, ses meilleurs amis et ses plus puissants auxiliaires.

Nous regrettons de ne pouvoir vous citer ici quelques passages d'un remarquable mandement publié naguère par l'archevêque de Bordeaux et dans lequel le savant et vénérable prélat proscrivait avec une sainte indignation les excès vraiment coupables d'une foule de chasseurs qui, non contents de détruire les animaux malfaisants, osent lancer leur plomb sacrilège contre les plus innocents et les plus utiles de ces petits oiseaux qui semblent n'avoir été créés que pour enchanter nos oreilles et pour nous débarrasser d'une quantité innombrable d'insectes destructeurs ou tout au moins fort incommodes. Qu'on tue les animaux à la chasse ou autrement pour s'en nourrir ou s'en défendre, je le comprends, c'est le droit naturel, puisqu'ils ont été faits pour nous servir, et que, quoi qu'en dise Pythagore, il nous est permis de les manger. Qu'on cherche à détruire les animaux nuisibles, les sangliers qui dévastent les cultures, les loups qui dévorent les troupeaux, les renards qui dépeuplent les basses-cours, les lièvres et les lapins qui ravagent les jardins, et enfin les oiseaux de proie qui enlèvent jusqu'aux enfants, bien loin de le blâmer, je l'encourage, c'est le bien public qu'on procure, ou au moins c'est un mal local ou privé qu'on tâche d'empêcher. Les chasseurs de ce genre ne méritent que des éloges. Enfin nous comprenons la chasse comme notre brave et immortel Gérard, la terreur des lions, l'Hercule des temps modernes, et nous la comprenons ainsi parce qu'elle est une parfaite application du droit de légitime défense, une grande et noble image de la guerre, et qu'elle s'accorde à merveille avec le génie chevaleresque de notre nation qui de temps immémorial a mis sa gloire à soutenir le faible contre le fort, l'opprimé contre l'oppressur.

Mais passer son temps à poursuivre des bêtes innocentes, sans nécessité aucune, et uniquement pour s'amuser, détruire la vie pour son plaisir, se complaire dans le meurtre des animaux et dans le carnage, pour prendre de l'exercice, en vérité cela n'est pas digne d'un homme qui a un esprit pour penser, et une volonté pour bien faire. Quant à nous, nous serions amplement récompensés de notre faible plaidoyer en faveur de ces intéressants animaux qui nous prodiguent avec tant de persévérance leur lait, leur miel, leurs caresses, leurs sueurs et même leur sang, et qui pour prix de tant de bienfaits ne recueillent souvent que la plus noire ingratitude, si nos bienveillants auditeurs emportaient d'ici la conviction que ces pauvres bêtes ont une âme, et qu'elles sont sensibles comme nous, et si, en traitant les animaux avec douceur, on s'habitue à être plus humain et plus charitable envers les hommes.

Chronique locale.

DÉPÊCHE TELEGRAPHIQUE

Moniteur du 17 mars.

Rien d'important.

Par arrêté préfectoral du 12 mars 1866, M. de Farals (Hippolyte), notaire et conseiller municipal, a été nommé adjoint au maire de la commune de Lissac, arrondissement de Figeac.

L'Empereur, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prince Impérial, a nommé Chevalier de la Légion d'Honneur M. Thérion, Maire de la commune de Caillac, que recommandaient à la bienveillance de Sa Majesté un dévouement éprouvé et 35 ans d'honorables services.

Nous félicitons, comme ses concitoyens féliciteront avec nous le doyen des maires du canton de Luzech, de la haute distinction dont l'honneur aujourd'hui le Souverain.

Nous apprenons avec la plus grande satisfaction que M. Carcanade, capitaine adjudant-major au 83^e de ligne, en garnison à Cahors, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Carcanade s'est créé parmi nous de nombreuses sympathies; chacun applaudira à une distinction si bien méritée.

Par décret en date du 12 mars, M. Gaillarde (André Bonaventure), brigadier de gendarmerie à la Compagnie du Lot, a été décoré de la Légion d'Honneur.

Ce sous-officier compte 25 ans de services et 6 campagnes.

La médaille militaire vient d'être conférée à M. Lacoste (Pierre), gendarme à la même compagnie.

AVIS.

En exécution des articles 6, 60 et 61 de la loi du 3 mai 1841, les parcelles, n^{os} 276 et 277 du plan cadastral de la commune d'Albas acquises par l'Etat, pour la construction de la dérivation éclusée de cette localité et demeurées sans emploi après l'exécution des travaux, seront retrocédées aux anciens propriétaires, sur la demande qu'ils devront en faire dans les trois mois de la publication du présent avis.

Le plan des dites parcelles est déposé au secrétariat de la mairie d'Albas, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Cahors, le 17 mars 1866.

Notre compatriote M. A. Pagès-Duport, banquier à Paris, vient de publier une brochure financière sous ce titre: *le Crédit de l'Etat et le Crédit industriel*. Ce travail obtient un grand succès dans le monde des affaires, et la presse parisienne l'a accueilli avec faveur.

On lit dans le *Pays, Journal de l'Empire*:

« La rente doit surtout attirer à elle les capitaux de placement. Nous recommandons à l'attention des capitalistes une brochure qui a paru cette semaine sous ce titre: *le Crédit de l'Etat et le Crédit industriel*, et dans laquelle son auteur, M. Pagès-Duport, après avoir passé en revue tous les mécomptes qu'ont donnés à leurs actionnaires les entreprises industrielles, toutes les ruines qu'elles ont faites, met en regard les avantages qu'assure à ses porteurs la rente française. La conclusion de M. Pagès-Duport est que la rente est le placement le plus avantageux et le plus certain, et qu'elle doit être la base de toutes les fortunes mobilières. La brochure de M. Pagès-Duport est nette, claire, précise, irréfutable. Nous souhaitons qu'elle soit bientôt dans toutes les mains, certain que l'auteur fera partager ses convictions à tous ses lecteurs. » LE CLERC.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

La Conférence d'hier a été des plus intéressantes. Le savant professeur de physique, M. Borelly, nous a fait connaître par une foule d'expériences curieuses cette belle découverte de Galvani qui porte le nom de son inventeur et qui, modifiée, devait rendre les plus grands services.

Volta a fait faire au galvanisme un pas immense en inventant ce simple appareil que chacun a pu voir, composé de rondelles de cuivre et de zinc superposées, séparées entr'elles par une rondelle de drap, et qui porte le nom de *Pile de Volta*. A ses deux extrémités, sont posés deux fils de cuivre, l'un communiquant avec le cuivre, l'autre avec le zinc. En saisissant ces deux fils, on éprouve des commotions très sensibles. Il s'établit donc entre ces deux fils un courant électrique. C'est ce courant qui a donné lieu à une foule d'expériences que l'auditoire a vues et applaudies: telles que la décomposition de l'eau, la lumière électrique, la fusion du platine, l'argenteur, la dorure, etc.

Soumis à ce courant électrique, un morceau de fer doux, tourné en fer à cheval et entouré d'un fil de cuivre recouvert de soie, acquiert les propriétés de l'aimant, c'est-à-dire qu'il attire les morceaux de fer doux qui lui sont présentés. On a pu se rendre compte de ce fait, et apprécier même combien il faut de force pour désunir le morceau de fer doux de l'électro-aimant (nom donné au fer à cheval sous l'influence du courant); on a vu également que le courant s'interrompt l'électro-aimant perdait instantanément ses propriétés attractives.

C'est sur ce principe que repose le télégraphe électrique. Le courant s'interrompt et se reforme, donne ces traits et ces espaces vides qui forment l'alphabet télégraphique. Un instant, à la suite d'une expérience que l'auteur nous a faite au moyen d'un petit appareil fort ingénieux, et qui a prouvé la décomposition de la lumière, nous avons pu croire que l'électro-magnétisme pourrait servir comme force motrice. Des essais ont été tentés; mais la dépense serait, paraît-il, 30 fois plus grande que celle occasionnée par nos machines à vapeur. On y renonce

donc jusqu'à nouvel ordre. Nous demandons pardon, au savant professeur, de rendre un compte aussi superficiel d'une question extrêmement profonde. Chacun nous excusera en songeant combien il faut d'études sérieuses et de talent pour arriver à développer en maître les théories de la Physique.

Louis LAYTOU.

Vendredi prochain, 23 mars, M. Richaud, proviseur du lycée, fera l'histoire du pape Jean XXII.

Si on nous l'avait dit, nous ne l'aurions cru que difficilement; mais devant le phénomène, palpable, évident, il faut bien s'incliner et rendre justice à la vérité. Or la vérité la voici: Une jeune poule pondit un œuf, hier matin; un œuf colossal, (quatre fois au moins le volume ordinaire.) Cet œuf en tombant s'est brisé et l'on peut voir au dedans de la coquille intérieure, un second œuf complet, gros comme un œuf de pigeon. Ce n'est pas ordinaire.

Dans la soirée du 7 mars, le nommé Colonge, cultivateur au Mas Dellan, surpris la fille B... au moment où celle-ci lui volait deux bouteilles de vin. Cette fille, interrogée, avoua avoir dans d'autres circonstances volé du blé et une oie à d'autres habitants de la commune. Procès-verbal a été dressé contre elle.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris: l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n^o 19, à Paris.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

13 mars Cammas (Marie-Anne), rue Mordaigne.
17 — Breil (Louis), rue St-James.

Décès.

14 mars Barans (Noëmi), 1 mois, St-Georges.
14 — Labie (Françoise), 26 mois, rue Vayrols.
15 — Delêtre (Geneviève), 82 ans, rue St-Barthélemy.
15 — Labie (Joseph-Maurice-Alain), capitaine en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Départements.

Nous lisons dans le *Journal du Tarn*:

Le Concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares qui doit avoir lieu à Albi, le 29 avril prochain, promet d'être l'un des plus brillants qui se soient faits en province. Un grand nombre de sociétés musicales sont déjà inscrites, et nous rappelons à celles qui désirent y prendre part que le délai d'inscription expiré le 20 mars courant.

Le Jury de ce concours est composé de la manière suivante:

MM. Ambroise Thomas, membre de l'Institut, président.

Elwart, professeur au Conservatoire impérial de musique.

Emile Jonas, id.

Laurent de Rillé, compositeur de musique.

Théodore Semet, id.

Saintis, id.

Léo Delibes, id.

Oscar Comettant, homme de lettres.

Coural, ancien directeur d'orphéons.

Cette réunion de juges, d'une autorité artistique si incontestable, garantit aux sociétés qui entreront en lice une impartiale justice et donnera à ce concours une valeur dont elles apprécieront l'avantage.

En ce qui touche le voyage, les Compagnies de chemins de fer accordent les réductions ordinaires dans ces occasions, et toutes les mesures seront prises pour assurer le séjour des sociétés à Albi, dans les meilleures conditions d'agrément et de bon marché.

Variétés

LES VOIX NATALES ET NATIONALES

4^{me} et dernier article.

SUJETS DIVERS.

En poursuivant notre analyse littéraire des *Voix Natives et Nationales*, nous avons successivement déroulé sous les yeux du lecteur les nombreuses pièces poétiques de M. Charles Deloncle, qui se rattachent: — Au foyer natal et à la poésie intime; — aux plus éclatants souvenirs de la province du Quercy; — aux grandeurs et aux gloires les plus frappantes de la France. Il ne nous reste plus qu'à signaler quelques morceaux qui se rattachent à des sujets divers, ou à des événements empruntés à l'histoire générale. C'est par là que se terminera

notre visite sentimentale à la galerie poétique des œuvres de notre compatriote.

Le but éminemment moral, religieux et chrétien, qui rayonne souvent dans ses compositions, l'écrivain a voulu le proclamer et le faire jaillir avec éclat dans un chant particulier (*Une voie à tenter*), qui ouvre l'entrée de ses poésies de l'âge mûr. Cette pièce de longue haleine a certainement son mérite; mais elle aurait plus de force et produirait plus d'effet, si elle était plus précise et plus serrée. Le poète y combat, avec l'énergique éloquence de l'indignation, les vices, les excès, l'impiété, les tendances matérialistes de ce siècle. Il lui oppose la pure et divine morale de l'évangile et les grandes vertus qu'il inspire, la foi, l'amour du bien, le dévouement, le sacrifice, qui se résument dans la charité. C'est là le flambeau sacré qui doit être le guide, le soutien, la force et la vie des individus et des peuples. Dans ce temps d'agitation et de lutte, dans ce siècle déjà éprouvé par tant d'orages, et que menacent encore les sombres horizons de l'avenir, le poète voudrait que les penseurs et les écrivains et toutes les âmes fortes s'unissent pour la défense de la vérité et de la vertu. Il serait heureux de voir les hommes sortir des tristes voies de l'erreur et du vice, pour se ranger sous l'universelle loi du *Devoir*, pour marcher sous l'œil de Dieu, pour élever les âmes à leur sublime destinée. Il termine par cette mâle et noble conclusion:

« Que l'homme, — quels que soient, dans son pèlerinage, Les besoins, les attrait du chemin, — en tout lieu S'avance, grave et pur, sous le regard de Dieu! Plus haut que les excès d'une profane joie, Du *Devoir* proclamons la saine et rude voie, Plus haut que l'art impur de vivre pour jouir, L'art pénible et sacré de vivre pour mourir! »

A la pièce précédente on peut rattacher, sous quelque rapport, une page de circonstance (*simple profession de foi*). Ce n'est pas une exposition raisonnée et bien explicite des principes du poète et du caractère propre qui le distingue. En quelques vers et en traits fort rapides, il se borne à tracer en passant une simple esquisse de sa profession de foi comme écrivain. Il est à la fois classique et réaliste, ami des anciens et ami des modernes, philosophe et artiste. Soumis à l'Eglise, il poursuit en même temps le progrès compatible avec les principes de la foi:

« Enfant en même temps du siècle et de l'Eglise, J'ai l'humeur tour à tour vagabonde et soumise. »

Voulant jeter un coup-d'œil rétrospectif sur les siècles passés et dérouler rapidement, comme dans un imposant panorama, quelques unes des nations célèbres, qui ont passé sur la scène du monde, le poète prend pour titre et pour sujet d'un de ses chants la *Méditerranée*, cette immense mer intérieure qui cresse de ses flots à jamais célèbres l'Europe, l'Asie et l'Afrique. C'est un éclatant petit poème, paré de la pompe et de la splendeur du genre descriptif, rehaussé par l'enthousiasme et l'impétuosité lyriques: c'est un hymne universel, retraçant les souvenirs, les grandeurs et les gloires de tant de nations séculaires, qui ont formé jadis, ou qui forment encore les contours de cette grande mer. Il termine en célébrant en particulier quelques-uns des glorieux souvenirs de la France, qui marche toujours à la tête des peuples, tenant en ses mains le flambeau du progrès et de la civilisation.

Cette pièce étincelle d'admirables beautés descriptives et révèle à un très haut degré la connaissance de l'histoire. On peut juger de l'habileté de son pinceau et de la vivacité de ses couleurs par cet imposant début:

« Des enfants de Japhet coupe large et profonde, Dont Dieu fit les contours avec trois parts du monde, Urne où se sont penchés tant de peuples divers, O du génie humain source prédestinée, Mer de Grèce et de France, O Méditerranée, Illustre entre toutes les mers! »

« Sur tes bords déroulant leur ligne souple et fière, Sur ton sein palpitant de vie et de lumière, Les grands bruits de l'histoire ont toujours retenti, Et sous les chauds reflets, dont le soleil allume, Comme un autre Vénus, de ta féconde écume, L'Art en souriant est sorti! »

Il caractérise en traits frappants et fortement touchés quelques-unes des plus célèbres nations. Voyez, par exemple, comme il parle de la France dans la strophe suivante:

« J'ai dit enfin ton nom que tout l'Univers crie, O France très chrétienne, ô ma chère patrie, Espérance du monde et son ressort vital! En tout temps, en tout lieu, ta grandeur se déploie; Aux nations c'est toi qui mesures leurs voies, Et l'Océan est ton vassal! »

Il est une pièce qui peut prendre place à côté de celle que nous venons d'esquisser, non à cause de l'analogie, mais par le contraste. Elle a pour titre *le triomphe industriel*. En proclamant les conquêtes de l'industrie, le triomphe de l'homme sur la matière pour la façonner à ses besoins, le poète déplore la décadence de la foi et des mœurs. Il gémit sur le matérialisme de notre siècle qui brûle son encens au *veau d'or*. Il croit voir sur bien des points l'état stationnaire, ou le déclin:

« Le seul reflet de l'or est la fauve lumière, Qui, du palais à la chaumière, Trouve encore le chemin des cœurs. »

« On parle de progrès, des grandeurs de notre ère? Si, bien plus loin s'étend la sphère, Combien s'abaisse le niveau! La lyre, le forum, la scène tout sommeille, Et si quelque bruit nous réveille, C'est que ce bruit vient d'un tombeau! »

Nous croyons que l'élan de l'inspiration entraîne quelquefois l'écrivain trop loin dans divers passages de cette pièce. Le matérialisme et l'impiété exercent sans doute une funeste influence et répandent leurs ravages; mais il y a de grandes âmes, qui poussent les peuples aux nobles conquêtes de l'esprit, au développement et au perfectionnement moral; et leur voix trouve souvent encore un écho sympathique au sein des sociétés modernes.

Parmi les hommes qui ont consacré leur dévouement et leur héroïsme à la défense de quelque noble

et grande cause, M. Charles Deloncle exalte et glorifie O'Connell et Charles Albert, par une ode qu'il consacre à chacun d'eux.

Dans des strophes, souvent animées par l'enthousiasme lyrique, il chante les malheurs de l'Irlande et sa sublime résistance pour défendre sa liberté et sa foi. Il célèbre le grand O'Connell, le magnanime défenseur de l'Irlande, le véhément orateur, qui, par son ardent patriotisme en son entraînant éloquence, a si longtemps combattu pour la Religion et l'indépendance de son pays. Voyez-vous comme il fait magnifiquement ressortir la fougueuse et populaire éloquence d'O'Connell :

« Sur le sol dévasté d'Erinn, la verte esclave, Orateur indompté, roulant comme une lave, Quarante ans, on le vit, traînant par les chemins Des milliers d'auditeurs haves et faméliques, Lancer les éclats magnifiques De son éloquence aux meetings. »

« C'est qu'il lui faut à lui la large mise en scène Des bois et des torrents, des monts et de la plaine, Un rocher pour tribune et pour tente le Ciel ! Il faut l'écho des mers à l'étrange Démotésènes, L'air des hauteurs libres et saines A cet autre Guillaume-Tell ! »

Il dédie à l'immortel Silvio Pellico et à quelques autres patriotes chrétiens l'ode que lui inspire son admiration pour Charles Albert, le grand mais malheureux défenseur de la gloire et de la liberté de l'Italie. La fortune ne couronna pas ses exploits, mais le poète proclame que sa défaite est de celles qui sont glorieuses comme une victoire :

« Il vous fallait aussi pour dernière victime Charles Albert mourant de sa douleur sublime ! Car il n'a pu survivre au deuil de son pays. Il s'en va, Roi chrétien et martyr volontaire, Chercher au sein de Dieu l'oubli de cette terre, La fin de ses nobles ennemis. »

L'élévation de Pie IX au trône Pontifical et l'enthousiasme qu'il provoqua, inspirèrent au poète Quercyinois un hymne d'allégresse et d'admiration en l'honneur du nouveau Pontife-Roi.

« Mais tu parais un cri part du sommet de Rome, Cri sauveur, propagé de royaume en royaume, Réveillant, consolant le deuil des nations. Cet élan populaire, immense, inénarrable, Répond par son délire à ta voix secourable, Et s'épure à tes doux rayons. »

Le sujet de cette pièce est beau ; les pensées y sont grandes et fécondes. L'écrivain y proclame hautement la divinité de Jésus-Christ et les bienfaits de sa doctrine. Le style y fait quelques fois : on trouve que le génie d'expression y a moins heureusement favorisé la composition poétique, que le génie d'invention.

Le séjour passager de M. Deloncle dans le département de la Dordogne lui fournit l'occasion d'adresser à Mgr Georges Massonnais, Evêque de Périgueux, une ode religieuse : elle a pour sujet le Souvenir des

morts. On y trouve de pieuses pensées et des sentiments touchants sur la mort et le culte des morts, sur l'espérance d'une vie immortelle. Le poète y rappelle avec plaisir des émotions qui lui sont chères et qu'il a éloquentement exprimées ailleurs, son attachement et son respect pour ceux de sa famille qui ont quitté la vie terrestre :

« Je n'ai pas oublié que deux parts de moi-même, Mon père, mon aïeul, et tant d'autres que j'aime, Dorment et m'attendent là-bas. »

« J'aime ce qu'ils aimaient et la foi de mon père De ma vie inquiète est le mâle ressort. »

Quel est cet événement extraordinaire, quelle est cette pompe solennelle, qui met en mouvement les peuples chrétiens, et qui attire, des quatre coins du monde, les Evêques catholiques, dans la grande capitale du christianisme ? C'est l'imposante Fête des martyrs, la proclamation canonique des 27 martyrs du Japon, inscrits dans le livre de la sainteté. Ce majestueux spectacle, qui fut donné dans Rome, aux regards de la terre et du ciel, dut fortement remuer le cœur si chrétien du barde Quercyinois. Il chanta cette auguste et magnifique fête. Il célèbre dans son ode sur la Fête des martyrs, les glorieuses et immortelles destinées de l'Eglise, la grande âme de Pie IX, ses incessantes épreuves et son calme héroïque. Il décrit les pompes triomphales, dont le chef de l'Eglise voulut doter la ville éternelle, pour ajouter aux gloires du christianisme cette grande auréole des martyrs du Japon, qui versèrent leur sang pour féconder cette terre païenne et y planter la croix de Jésus-Christ. Voyez comme il peint éloquentement la puissance divine de la Croix et la royauté séculaire des Papes :

« Parmi les chocs et les ruines Des empires lancés à tout vent de doctrines. Sur le roc cimenté des promesses divines, Drapeau de l'Homme-Dieu, la croix reste debout. Que le calme renaissse, ou que l'orage gronde, C'est de là qu'elle plane, et domine le monde, En oscillant toujours sur sa base profonde, Sur la pierre qui soutient tout. »

« La paix, telle est la seule étude De cette royauté de la mansuétude, N'ayant, pour contenir l'avidité multitude, Ni soldats, ni canons, ni trésor, ni rempart. Sans ressource visible au sein de tant d'alarmes, Royauté du martyre, ayant pour toutes armes, Dans les périls pressants la prière et les larmes, La voix tremblante d'un vieillard. »

La merveilleuse Basilique de St-Pierre de Rome attire les regards du poète et lui inspire une belle ode, qu'il dédie à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Il y montre les temples du vrai Dieu, éclipsant, par les caractères de la vraie beauté, tous les temples païens. Il déroule les églises chrétiennes se propageant et embellissant avec les progrès du christianisme. Il fait voir, s'élevant et planant au dessus des

autres temples, par sa majesté et sa splendeur, l'imposante Basilique de St-Pierre de Rome.

« Le Roi des monuments, palais herculéen, Hymne chrétienne écrite sur la pierre, Et portant jusqu'aux cieux le nom de Simon-Pierre Simple pêcheur Galiléen. »

Il trouve de riches et de vives couleurs, pour esquisser ce temple sublime, le plus beau temple de l'univers. Avec cet accent biblique et évangélique, qui caractérise si souvent ses inspirations religieuses, il rappelle en finissant la puissance invincible de l'Eglise :

« Autour du Vatican, comme au seuil de Saint-Pierre, Ces flots expireront toujours sur cette pierre, Qui ne doit s'érouler que dans l'éternité. Les portes de l'enfer sur leur base profonde Grinceront, sans pouvoir de Rome, cœur du monde, Deraciner la Papauté !!! »

Ici se termine notre analyse détaillée des poésies de M. Charles Deloncle. Pour faire ce travail avec clarté et le rendre intéressant pour nos lecteurs, nous avons dû grouper et classer par ordre de genres les nombreuses pièces poétiques qui composent son recueil. Les rayons condensés et formant un faisceau de lumière produisent naturellement plus d'effet que les rayons épars. Nous regrettons que le poète n'ait pas adopté un système semblable ou analogue : il aurait ainsi livré au public un livre plus instructif et plus saisissant. Il a cru répandre plus de variété et d'intérêt dans la collection de ses poésies diverses, en les disposant comme au hasard dans l'ordre du temps où il les a écrites. Mais nous pensons qu'il y a un intérêt plus puissant et un charme plus séduisant, qui naissent de l'ordre naturel et méthodique d'un recueil de poésies.

En parcourant les œuvres de l'écrivain Quercyinois, nous nous sommes souvenus d'un passage frappant du grand poète Lamartine, qui peut être appliqué, sous plusieurs rapports, au livre des Voix natures et nationales. Ce profond observateur, comprenant les besoins, les tendances et la marche de l'humanité, a percé de son regard scrutateur les horizons de l'avenir, et parlant des destinées de la Poésie, il a dit, il y a déjà longtemps :

« La Poésie sera de la raison chantée : voilà sa destinée pour longtemps. Elle sera philosophique, religieuse, politique, sociale, comme les époques que le genre humain va traverser. Elle sera intime surtout, personnelle, méditative et grave ; non plus un jeu de l'esprit, un caprice mélodieux de la pensée légère et superficielle, mais l'écho profond, réel, sincère des plus hautes conceptions de l'intelligence, des plus mystérieuses impressions de l'âme. Ce sera l'homme lui-même et non plus son image, l'homme sincère et tout entier. Les signes avant-coureurs de cette transformation de la poésie sont visibles depuis plus d'un siècle ; ils se multiplient de nos jours. La Poésie s'est dé-

» poulée de plus en plus de sa forme artificielle : elle n'a presque plus de forme qu'elle-même : A mesure que tout est spiritualisé dans le monde, elle aussi se spiritualise » (Dissertation sur les destinées de la Poésie.—Février 1831).

Entrainé par son inspiration, par les besoins de son siècle, par la voix de sa conscience et les élans de son cœur, M. Charles Deloncle nous semble représenter, comme plusieurs autres poètes de ce siècle, le genre de poésie que caractérise Lamartine. Il est le poète de la raison, le poète religieux et philosophe, qui est fortement impressionné et convaincu et qui veut propager ses sentiments et ses croyances, pour combattre le mal et amener le triomphe du bien. Sa poésie est personnelle et originale : il n'appartient ni à l'école classique, ni à l'école romantique ; il est à la fois ancien et nouveau ; il est admirateur passionné des grandeurs du passé, mais il est en même temps le poète de son siècle et le poète de l'avenir. Il relève de lui-même : c'est son âme tout entière qu'il dévoile dans ses œuvres. Son livre mérite l'estime et la sympathie des penseurs et des cœurs droits ; car il est de ceux qui sont écrits pour épurer les mœurs, pour agrandir et élever les âmes, en faisant aimer la vérité et la vertu.

L'abbé ADOLPHE GUILHOU.

Parnac..... mars 1866.

La Farine de Santé REVALESCIERE du Barry, de Londres, guérit les Gastralgies, Gastrites, Dyapepsies, Indigestions, Oppressions, Constipations, Vents, Glaires, Aigreurs, Pituites, Acidités, Diarrhée, Nausées, Vomissements, Névroses, Chloroses, Insomnies, Toux, Bronchites, Asthme, Phtisie, Catarrhe, Rhumes, Rhumatismes, Faiblesse. — 60,000 cures par an. Elle économise mille fois son coût en d'autres remèdes. Du Barry et Cie, 26, Place Vendôme, Paris. Dépôt, à Cahors, chez Bergerol et Vinel pharmaciens.

Etude de M^e Coussieu, notaire, à Figeac.

Purge d'hypothèques légales.

Par acte du 23 décembre 1865, passé devant M^e Coussieu, notaire, à Figeac, M. le comte de Saignes, a fait vente à M. le baron de Saignes, du domaine de Saignes, moyennant la somme de 27,000 fr. — Copie de ce contrat de vente a été déposée au greffe du tribunal de Figeac, le 26 janvier dernier, et ce dépôt a été signifié à M^{me} de Sugny, comtesse de Saignes, et à M. le procureur impérial de Figeac. (Extrait du Mémorial de Figeac, n^o 106.)

Etude de M^e Vival, avoué, à Figeac.

Par jugement du tribunal de Figeac, du 7 mars 1866, le sieur Antoine Delcamp a été interdit. M. Vayssié, notaire à Livernon, lui a été donné pour conseil.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

CHOCOLAT-MENIER

AVIS. — Les plaintes sur les substitutions pratiquées dans plusieurs magasins de détail lorsque l'acheteur demande du Chocolat-Menier sont devenues si nombreuses, qu'il faut mettre le public en garde en lui expliquant la cause de ces supercheries.

On sait combien certains détaillants sont enclins à vendre de préférence l'article qui leur donne le plus de bénéfice, sans tenir compte des raisons de qualité qui guident le choix des acheteurs. Cette propension s'exagère souvent jusqu'à la mauvaise foi ; alors elle sert de base à la spéculation de plusieurs fabricants de chocolat. Ils revêtent un produit inférieur de toutes les formes extérieures du Chocolat-Menier ; ils lui donnent un nom ayant une consonnance pareille ; puis ils décident les détaillants à s'en approvisionner à l'aide de cet argument irrésistible pour le marchand sans scrupule :

Ce Chocolat se vend très-bien pour du Menier et il donne bien plus de bénéfice.

Le conseil est trop fréquemment suivi, et quand l'acheteur attentif se plaint de cette absence de sincérité, on a cette justification toute préparée que la ressemblance des noms prête à l'erreur.

Nous défendons l'intérêt des consommateurs en les prévenant contre la complicité de ces détaillants dont l'intérêt opposé est de livrer à la place du Chocolat-Menier un produit parasite et toujours inférieur en qualité.

Ces manœuvres seront sans effet si c'est bien le nom Menier qui est porté sur l'étiquette et sur le cachet marqué de fabrique, reproduisant la signature du véritable fabricant.



PLUS DE CHEVAUX COURONNES !! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Termes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

VITESSE et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ. PROBITE et EXACTITUDE.

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, je tout à des prix très-modérés.

NOTA. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches ; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir ; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

HERNIES RADICALE GUÉRIS par la méthode de feu PIERRE SIMON. 40 ans de succès. Un prospectus sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à MM. Deschamps-Simon et Bezou-Simon, bandagistes herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), gendres et successeur de feu Pierre-Simon.

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES ET NÉGOCIANTS EN VINS ET EAUX-DE-VIE.

La Société anonyme des chemins de fer et docks de St-Ouen-Paris, constituée au capital de dix millions de francs, possède des celliers considérables dont la supériorité pour la conservation des vins et eaux-de-vie est reconnue pour les hommes les plus compétents.

Les établissements de la Société, placés au bas des Batignolles, au centre d'une population de plusieurs centaines de mille âmes, en communication directe avec le chemin de fer de Ceinture et avec la Seine, reçoivent les marchandises sans transbordement dans les gares, et dans les conditions les plus économiques.

Des parties considérables de Vins du Midi et du Bordelais ont été mises en vente dans les établissements de la Société depuis quelques mois et avec un plein succès ; encouragé par cette expérience, elle vient d'ajouter dix mille mètres carrés de celliers à ceux qu'elle possède déjà, et des accroissements successifs répondront aux demandes des expéditeurs.

La Société est autorisée par des statuts à faire toutes opérations de magasinage et de commission ; elle reçoit donc les vins et autres marchandises en simple consignation, ou se charge elle-même de suivre et diriger les ventes au gré des expéditeurs et moyennant une commission.

Elle fait elle-même ou fait faire des avances sur les marchandises déposées dans des proportions et à des conditions à convenir.

Ceux de Messieurs les propriétaires et Négociants qui désireraient utiliser les services de la Société à l'un des titres ci-dessus, sont invités à se mettre en rapport avec MM. les Administrateurs, en leur écrivant au siège social, rue Saint-Lazare, n^o 61, à Paris.

LOTÉRIE DU PARC BORDELAIS

autorisée pour toute la France

190,600 FRANCS A GAGNER.

Un lot de 100,000 francs, plusieurs lots de 20,000 francs, de 5,000 francs, etc., etc. Trois Tirages irrévocablement fixés en AVRIL et août 1866 et janvier 1867.

1^{ER} TIRAGE LE 30 AVRIL

Chaque billet : 25 centimes, participe à tous les tirages. Bureau central à Bordeaux : cours de l'Intendance n^o 1. A PARIS, chez M. G. DAYEZ, 98, boulevard Mazas.

PHOSPHO-GUANO Gallet, Lefebvre et C^e à Paris et au Havre. VENTE EN BARRILS, CACAËTÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS. Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot : MM Th. Cabnaès à Gourdon ; J. Cangardel et fils à Cahors ; Domergue à Figeac.

LA TEINTURERIE EUROPEËNNE

26, Boulevard Poissonnière, au 2^{me}.

Maison renommée pour ses belles teintures sur les ROBES DE TAFFETAS, de MOIRE, etc. etc., qui sont rendues aussi BELLES QUE NEUVES, ET TEINTES TOUTES FAITES.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc. etc. Voir la notice et les appréciations de l'Abeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc. ENTREPÔTS PRINCIPAUX : Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9 ; Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7 ; Florence, Ph. Roberts ; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies A Cahors, Pharmacie VINEL

AVIS

M. Gustave Trubert, fabricant de drap à Louviers, a l'honneur de prévenir les habitants de Cahors, qu'il vient d'établir un dépôt de ses marchandises dans cette ville, chez son beau-père M. Monsou, filateur.

M. Monsou, invite sa nombreuse clientèle à venir le visiter.

JACQUES SÉGUY

MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers. Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n^o 55.

MASTIC

L'HOMME - LEFORT

(S'applique avec un couteau ou une spatule) POUR GREFFER A FROID

Et cicatrises les plaies des arbres et arbustes.

FABRIQUE, rue de Paris, 162, A PARIS-BELLEVILLE.

Dépôts : à Cahors, chez M. Vinel, négociant.

AVIS AU COMMERCE DES VINS

On demande à représenter à la commission, sur la place de Paris, une Maison pour le commerce des vins. — Ecrire à M. PIERSON, représentant de commerce, 18, rue des Fossés-St-Victor, Paris.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.